



Tarification 2022

Apports en déchetterie et végétris pour les professionnels

Liste des déchets professionnels acceptés	Limitation	Coût HT € / m ³
Cartons, emballages et papiers recyclables (tri sélectif du bac jaune), piles, verre, palettes ⁽¹⁾ , métaux, batteries, huiles moteur, mobilier des particuliers ⁽²⁾	5 m ³ / apport	GRATUIT
Végétaux		11,00 €
Inertes (gravats)		17,00 €
Bois conformes ⁽³⁾		14,00 €
Souches (diamètre de 15 cm à 1 m)		15,50 €
Incinérables (dont bois non conforme)		20,00 €
Non valorisés		33,00 €
Si déchets non triés ou dépôt non autorisé		38,00 €
DEEE : ne sont pas acceptés pour les professionnels spécialisés dans cette catégorie de produit.	Limitation	Coût HT € / unité
Lampes et tubes	Si > 10 unités / an	0,50 €
GEM Froid : gros électroménager froid	Si > 2 unités / an ⁽⁴⁾	13,00 €
GEM non froid : gros électroménager non froid		6,00 €
Écrans		8,00 €
PAM : petits appareils en mélange		3,00 €
Déchets toxiques	Limitation	Coût HT € / kg
Radiographie, huile de friture	Petite quantité	Gratuit
Filtres à huile minérale	100 kg / apport	0,54 €
Solvants liquides		0,97 €
Produits solides pâteux (peinture...)		0,84 €
Acides et bases		1,50 €
Autres produits identifiés		1,50 €
Produits phytosanitaires		2,26 €
Aérosols		1,59 €
Comburant		2,02 €
Produits de laboratoires		1,85 €
Produits mercuriels		8,98 €
Produits non identifiés		1,50 €

⁽¹⁾ : hors palettes-parpaings, hors cotes, avec plus de 3 éléments cassés

⁽²⁾ : pour les professionnels, il est obligatoire d'avoir la carte d'adhérent Eco-mobilier (www.eco-mobilier.fr) + carte accès

⁽³⁾ : conforme aux prescriptions techniques d'acceptation du recycleur

⁽⁴⁾ : sauf autorisation spécifique

Pour obtenir votre carte d'accès,

- ◆ Remplir le formulaire en ligne sur www.orleans-metropole.fr avec le lien suivant :
- ◆ <https://teleservices.moncompte.orleans-metropole.fr/gestion-des-dechets/demander-la-carte-pour-des-services-en-dechetterie/>

Où et quand apporter vos déchets ?

Attention : Tout utilisateur d'un véhicule professionnel quel qu'il soit doit **présenter sa carte** pour l'enregistrement de ses déchets. Tout apport en provenance d'un véhicule professionnel stationné hors de la déchetterie est strictement interdit. Le tarif des déchets non triés est applicable à tout type de professionnel.

Horaires pour les professionnels	Période haute : Du 1 ^{er} mars au 30 novembre		Période basse : Du 1 ^{er} décembre au 28 février	
	VEGE'TRI	DECHETTERIE	VEGE'TRI	DECHETTERIE
Lundi	De 14H00 à 18H30	De 14H00 à 18H30	De 14H00 à 17H30	De 14H00 à 17h30
Du mardi au vendredi	De 9H00 à 12H00 De 14H00 à 18H30	De 9H00 à 12H00 De 14H00 à 18H30	Fermées la journée du mardi et le jeudi matin De 10H00 à 12H00 De 14H00 à 17H30	De 10H00 à 12H00 De 14H00 à 17H30
Samedi	De 9H00 à 12h00 Accès refusé À partir de 12h	De 9H00 à 12H00 Accès refusé À partir de 12h	De 9H00 à 12H00 Accès refusé À partir de 12h	De 9H00 à 12H00 Accès refusé l'après midi
Dimanche	Accès refusé	Accès refusé	Accès refusé	Accès refusé



- Déchetterie à Orléans
Chemin du clos de l'Alouette
- Déchetterie et Végé'tri à Saint Cyr en Val
Avenue du Parc Floral
- Déchetterie et Végé'tri à Ingré
Chemin de la vallée de l'Azin
- Déchetterie à Saran
Allée Marcel Paul - ZA de Montaran
- Déchetterie à Saint Jean de Braye
Rue de la Burelle
- Déchetterie et Végé'tri à Chécy
Rue Pierre et Marie Curie

